

FORMULAIRE D'ORDRE DE BOURSE

Air Liquide (FR0000120073 AI)



01/2023

OB-OB

Ce document est à retourner complété signé et accompagné des justificatifs précisés au verso
Tout dossier incomplet ne pourra être traité

Je soussigné(e),

N° d'identifiant NAH148726MHB

Mention obligatoire

Monsieur Madame

Nom Prénom

Né(e) le À Département

Pays

Adresse (fiscale)

Code postal Ville Pays

Téléphone E-mail

Passe un ordre de : ACHAT

VENTE

Nombre total de titres Air Liquide : 30 (En chiffres)

Trente (En lettres)

Nombre de titre(s) offert(s) : Nombre total d'actions sur votre portefeuille :

Pour les titres à vendre, indiquez impérativement le nombre de titres que vous souhaitez vendre par code valeur.

Vous pouvez vous référer à votre dernière situation de compte ou consultez votre compte sur votre Espace Actionnaire en ligne.

	Droit à la prime en 2023	Droit à la prime en 2024	Droit à la prime en 2025	Droit à la prime en 2026
Code Valeur	FR0000053951	FR00140008A4	FR00140063P7	FR0000120073
Nombre de titres à vendre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- J'accepte de recevoir toute information et convocation aux assemblées générales de Hamburg Private Bank par courrier électronique
- Cette formule permet de bénéficier d'une exonération totale d'impôt sur le revenu, tant sur les dividendes perçus que sur les plus-values de cessions réalisées, dès lors que vous êtes prêt à conserver vos actions pendant une durée minimale de 60 jours, avec frais d'entrées, frais de vente & frais d'arbitrage nuls.

Conditions de prix :

Au marché : il n'y a pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.

A la meilleure offre (garantie plancher incluse) : Prix unitaire d'achat : 152,50 €, soit un investissement de : 4 575,00 €

Fait à

Signature du titulaire :

Le

Directeur des opérations

Marc Ziegner

HAMBURG France- Private banking - enregistrée auprès de l'ACPR sous le numéro 12461 (site REGAFI) en tant qu'agent et prestataire de services bancaires & d'investissements dont le siège social se situe au Gerhart-Hauptmann Platz 50 - 20095, Hamburg, Deutschland - Centre de gestion : 173 Bd Haussmann, 75008 Paris - France. Société au capital de 31.8 Mds EUR - Enregistré dans la Nomenclature des Activités économiques au sein de la Communauté Européenne (NACE) dans la catégorie Etablissements bancaires dont le code est le 64191. Le numéro de registre du commerce de Hamburg Private Bank est le 10118864.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

1. Complétez et signez le formulaire.

2. Joignez au présent document :

(a) Pour les nouveaux comptes

- La convention de compte (*ordre d'achat d'actions*) complétée et signée,
- La totalité des justificatifs demandés dans la convention,

(b) **Pour les comptes existants** La copie recto verso de la pièce d'identité du ou des titulaire(s) du compte-titres.

3. Envoyez votre dossier complet :

Depuis votre adresse mail : en effectuant une réponse au mail envoyé où figure l'ordre d'achat d'actions.

Cas particuliers :

La vente de titres pour le **compte d'un mineur** est considérée comme un appauvrissement et de ce fait, le présent document doit être signé par les **2 représentants légaux** de l'enfant mineur et renvoyé avec la photocopie de leurs pièces d'identité respectives.

4. Suivi de votre dossier :

- un e-mail de confirmation de la prise en compte de votre ordre,
- un avis d'opéré dans les 48h après l'exécution de votre ordre, par e-mail et disponible dans votre Espace personnel, dans la rubrique « Mes opérations ».

5. Vous adressez le règlement de vos ordres de bourse de préférence :

- par carte bancaire, selon les termes mis en place avec votre gestionnaire de compte / le service financier.
- par virement bancaire aux Coordonnées fournies par nos services, liées au fond de gestion boursier concerné.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à nous contacter par mail ou par téléphone.

ORDRES DE BOURSE AU NOMINATIF PUR

Les transactions sont assurées par Hamburg Private Bank, Centre de gestion : 173 Bd Haussmann, 75008 Paris – France . Le numéro de registre du commerce de Hamburg Private Bank est le B22658, Enregistré dans la Nomenclature des Activités économiques au sein de la Communauté Européenne (NACE) dans la catégorie Etablissements bancaires dont le code est le 64191.

Vos ordres de bourse

Les titulaires passent les ordres d'achat ou de vente par internet à partir de leur Espace bancaire personnel. Pour des raisons de sécurité, Hamburg Private Bank leur attribuera un identifiant (*par compte*), dans la mesure où une convention de compte dûment complétée aura été transmise avec les justificatifs demandés. Les titulaires acceptent du fait de la confidentialité résultant de l'utilisation des codes de connexion, d'être considérés comme les uniques auteurs de tout ordre transmis.

Tout ordre d'achat ou de vente écrit par courrier électronique ou postal doit être accompagné de la **photocopie recto verso d'une pièce d'identité** du ou des titulaires / représentants.

Si les achats de titres ne sont pas financés en totalité par Carte Bancaire (limité à un cumul de 3 000€ brut) ou par prélèvement automatique (zone SEPA uniquement) et que le compte n'a pas suffisamment de titres en couverture, un virement bancaire (1) d'acompte de 80% du montant des achats doit être adressé à Hamburg Private Bank. Il est impératif d'indiquer l'identifiant du compte-titres en référence du virement. Le solde de l'achat sera à régler à réception de l'avis d'opéré.

Hamburg Private Bank en sa qualité de teneur de compte-conservateur a l'obligation de restituer les titres qu'elle conserve dans ses livres pour le compte des titulaires. Toutefois, Hamburg Private Bank sera dans l'incapacité de restituer les valeurs inscrites dans le compte-titres si elles sont frappées d'indisponibilité soit à titre conservatoire, soit en vertu d'un titre exécutoire, ou grevées d'une sûreté judiciaire ou conventionnelle au profit d'Hamburg Private Bank ou d'un autre créancier.

Les titulaires sont informés et reconnaissent qu'en application des dispositions du Code monétaire et financier, Hamburg Private Bank, en sa qualité de teneur de compte conservateur, dispose d'un droit de compensation lui permettant d'être garanti à l'égard des titulaires de toutes créances leur étant dues et nées à l'occasion de l'exécution des ordres d'achat et de vente de titres pour le compte des titulaires ou à la substitution des titulaires défaillant pour le dénouement des opérations, y compris les créances nées de prêts ou d'avances.

En vertu des dispositions du Code monétaire et financier et du Code civil, les titulaires autorisent expressément Hamburg Private Bank à procéder aux régularisations de leur compte-titres en cas de réajustement d'un ordre exécuté ou de la position éligible à une opération sur titres ou en cas d'erreur ou de défaillance, notamment d'Hamburg Private Bank, d'un dépositaire central ou d'un intermédiaire. Les régularisations ne peuvent porter que sur les titres et montants espèces strictement nécessaires à la régularisation de ou des opération(s) et doivent être effectuées dans les meilleurs délais à partir de la date à laquelle Hamburg Private Bank a connaissance de la régularisation à effectuer.

En cas de litige, il est fait attribution de compétence aux tribunaux du lieu du siège social de L'Hamburg Private Bank S.A.

A chaque fois qu'il l'estimera raisonnablement nécessaire au regard de ses obligations, Hamburg Private Bank pourra solliciter toute explication et demander la production de tout document justificatif aux titulaires, principalement :

- concernant l'identité véritable des personnes au bénéfice desquelles le compte est ouvert, s'il apparaît que le ou les titulaire(s) pourraient ne pas agir pour leur propre compte, sous réserve de l'application des règles particulières du dispositif législatif régissant le cas des intermédiaires inscrits au sens de l'article L 228-1 du code de commerce.

Pour toute information complémentaire au passage d'ordre de bourse, vous pouvez contacter nos Conseillers au 01.89.52.87.12 (appel gratuit) depuis la France ou au +33 (0)1.89.52.87.12 depuis l'international (numéro non surtaxé).

Conformément à la loi de finances rectificative 2017, la taxe sur les transactions financières n'est pas applicable au taux de 0.3% du montant brut des achats de titres Hamburg Private Bank.